

DEC21037DAJ

Décision du 22 avril 2021 portant nomination de M. Marc GUERIN en qualité de Président du Centre de recherche Val de Loire

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service 2020-02) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour l'agriculture pour l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant nomination de M. Stéphane CRUZOL en qualité de Président du Centre de Recherche Val de Loire par intérim à compter du 1^{er} avril 2021,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} mai 2021, il est mis fin au mandat de M. Stéphane CRUZOL, en qualité de Président du Centre de recherche Val de Loire par intérim.

Article 2 :

A compter du 1^{er} mai 2021, M. Marc GUERIN, Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts de classe normale, est nommé Président du Centre de recherche Val de Loire pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 22 avril 2021

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

